



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PETITE ENFANCE

Déception au comité de filière petite enfance

À Paris
12 juillet 2022

Les 28 et 29 juin 2022, le bureau du comité de filière « petite enfance » a délibéré sur un projet de communiqué ainsi que plusieurs résolutions à destination des responsables gouvernementaux en charge du dossier.

La CFDT a donné un avis défavorable au document final issu d'un travail laborieux construit dans la précipitation.

Face à l'urgence pour trouver des réponses à la situation de plus en plus critique de l'accueil des jeunes enfants, que ce soit pour les familles et les enfants ou les professionnelles accueillant, la CFDT a soutenu la création de ce comité et s'est engagée dans les travaux lancés depuis plus de six mois.

La CFDT et les Fédérations Santé-sociaux, Interco et des Services, qui représentent l'ensemble des champs du secteur, ont fait des propositions pour tenter d'apporter des réponses à la perte d'attractivité des métiers de la petite enfance. Au regard de la représentativité des organisations syndicales, c'est la majorité des salariés et des agents du secteur qui sont contre les propositions formulées par le comité.

Plus de 10 amendements ont été déposés dont aucun n'a été retenu. Cette situation interroge sur la légitimité de ce comité à parler au nom de l'ensemble du secteur.

La CFDT, pour sa part, porte en cohérence avec les travaux du HCFEA mais aussi avec l'avis du CESE « vers un service public de la petite enfance » l'idée d'une loi qui définirait certains principes dont l'attribution des compétences aux communes ou intercommunalités. Ces compétences doivent être assorties :

- des moyens pour l'exercer (financements) ;
- des moyens pour contrôler l'utilisation des fonds publics ;
- des exigences de garantie d'accès pour toutes les familles à un mode de garde avec un reste à charge égal et accessible aux plus modestes ;
- des critères de qualité basés sur les besoins et le développement de l'enfant.

La CFDT fait le constat que ce comité ne présente aucune piste réelle pour revaloriser les professionnelles

tant en termes de revalorisation salariale, d'amélioration des conditions de travail, de conditions d'emplois plus attractives ou d'accompagnement des professionnelles... Le travail en cours reste trop en surface pour un secteur si vaste et complexe. La réponse à la pénurie de professionnelle ne peut être uniquement réfléchie sous l'angle de la déqualification des métiers. La CFDT continue d'œuvrer dans l'intérêt des familles et des professionnelles, les deux ne pouvant se distinguer.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 71 60 46 38
mmennella@interco.cfdt.fr

Marie Mennella
Secrétaire nationale